

8 Arrivé au croisement avec la rue du Château d'eau, deux options s'offre à vous : soit à droite « **la variante sportive** » soit à gauche le tracé qui permet de rejoindre l'arboretum.

Prendre à gauche pour l'arboretum, la route «rue des Adoux» .
Vers 1,5 km admirer le vieux Chêne pédonculé de son nom «Buffant» sur la gauche avec une petite barrière devant. Buffant est son nom, sans doute parce qu'il se trouve dans une zone fortement ventée. Bufar en occitan veut dire souffler. Ce vieux chêne tricentenaire résiste d'ailleurs toujours au vent grâce aux câbles d'acier renforçant sa ramure et évitant son éclatement.

9 Après 1,9 km, prendre à droite la rue des Sapins sur 150 m, puis tourner à droite pour emprunter le chemin qui monte jusqu'au parking de l'arboretum. Arrivé en haut du parking de l'arboretum, prendre à gauche sur 50 m la rue des Chevailles et tourner à droite sur le chemin qui descend vers l'arboretum.

10 Au panneau d'informations de l'arboretum, vous retrouvez la fin de la variante sportive. Après le panneau, descendre au cœur de l'arboretum prendre le chemin le plus à droite après le banc en bois, puis longer le muret de pierres sèches.

11 Continuer tout droit en suivant le chemin bordé de Rhododendrons qui surplombe le plan d'eau ; arrivé à l'ancien portail d'entrée, faire un pause pour admirer les séquoias géants et l'étang. Continuer tout droit à descendre vers la sortie de l'arboretum. Au panneau indicateur (sortie), au croisement avec le sentier des kaoliniers, prendre à droite le chemin qui ramène au centre bourg. Après environ 500 m, première maison à droite, emprunter la rue des Pérettes jusqu'à la rue de la Trahison puis, à droite jusqu'à la RD50 puis à gauche, traverser la rue de Limoges au feu pour rejoindre la Place de l'Eglise (point de départ).

1 Prendre à droite **pour la variante sportive** et suivre le tracé du GRP des Monts d'Ambazac. Continuer la rue du Château d'eau. Toujours tout droit jusqu'au chemin qui monte à travers bois jusqu'à la piste forestière. Après environ 400 m laisser le chemin sur la gauche et continuer à monter sur le chemin empierré. Après ces 2 km de montée un peu raide prendre à gauche la piste forestière.

2 Après 200 m prendre le chemin à droite qui monte vers les villages de Mallety. Arrivé sur le plateau, prendre le chemin à gauche vers le Puy de Queuille (point culminant du circuit altitude 625 m), continuer tout droit en descendant.

3 Après environ 1 km de descente sur la piste forestière tourner à droite et continuer à descendre au cœur de la forêt domaniale .
Au cours de la descente sur la gauche admirer la vue sur le bourg de la Jonchère Saint-Maurice.

A environ 800 m, un grand virage sur la gauche puis arrivée au château d'eau et sur la droite une **liaison** possible vers le «Chemin des Kaoliniers» à 1,3 km.

4 Continuer à descendre sur le chemin goudronné, et 500 m plus loin à la barrière, prendre le chemin à droite vers l'arboretum.- Suivre les lacets en descendant jusqu'au panneau d'accueil de l'arboretum où vous retrouvez le circuit principale. Voir au **10**

En chemin :

- Le bourg de La Jonchère-Saint-Maurice, son église, la bascule, son lavoir, le plan d'eau , les villages traversés;
- Aux Grands Marmiers, la statue décapitée de Sainte-Anne dans sa niche ;
- Les paysages, la forêt domaniale, les arbres remarquables;
- L'arboretum : en fin de parcours, possibilité de suivre le sentier découverte de l'arboretum balisé en rouge par l'ONF.

Renseignements pratiques

Informations disponibles
à l'office de Tourisme des Monts du Limousin
Ambazac : 05 55 56 70 70

En savoir plus sur le tourisme en Haute-Vienne :
www.visitlimousin.com ou 05 55 79 04 04

Pour randonner facile

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.
Pensez à emporter vos débris et à refermer les barrières derrière vous.
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

Ce chemin a été conçu principalement pour la pratique de la randonnée pédestre.
Il est également ouvert aux cavaliers et aux VTT sous leur responsabilité.

En cas de problèmes rencontrés sur l'itinéraire, veuillez nous en informer sur le site www.visitlimousin.com (nous contacter) ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.

Météo

3 2 5 0



Loopi



Sur votre mobile, téléchargez l'application Loopi Gps & Balade. Calculez votre itinéraire, baladez-vous et découvrez des points d'intérêt où que vous soyez !

En cas d'urgence

112 à partir d'un portable



Cette topofiche est élaborée et financée par le Conseil départemental de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Ne pas jeter sur la voie publique

Crédit photos : Commune de La Jonchère-Saint-Maurice

LA JONCHERE-SAINT-AURICE



CHEMIN DES VILLAGES

13,6 KM - 3H30
AVEC VARIANTE : 16 KM - 4H30



Pratiques associées

www.visitlimousin.com

LIMOUSIN
nouveaux horizons

Info pratique

Accès : à 37 min de Limoges. Prendre l'A20 en direction de Paris puis la sortie n°27. Suivre la direction Ambazac par la RD920 puis la direction La Jonchère-Saint-Maurice par la RD914.

Départ : parking place de l'église.

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé cumulé
3 h 30	13,6 km	jaune	Moyen	+ 265 m
Variante : 4 h 30	16 km	jaune	difficile	+ 400 m

 Continuité d'itinéraire
 Mauvaise direction
 Changement de direction
 Changement de direction

 A cet endroit, randonneurs, soyez prudent, vous traversez une route à forte circulation !

Itinéraire

- 1** Départ de l'église, prendre rue de la poste. Descendre la rue (à remarquer la Bascule) jusqu'au n°13. Tourner à gauche rue de la Promenade. Suivre la rue jusqu'au croisement avec la rue de l'école, puis prendre à droite jusqu'au lavoir.
- 2** Rentrer à droite vers le plan d'eau et longer le sur le côté gauche jusqu'à la route du stade puis à gauche jusqu'au croisement puis tourner à droite et passer sous le pont ferroviaire
- 3** Prendre la rue du Mas sur la droite, continuer sur la route, tournez à gauche sur la D19 en direction de Walmath.
- 4** Après 150 m et les dernières maisons, s'engager dans un chemin descendant sur la gauche. Arrivé à l'étang, prendre la passerelle et continuer en face. Au Puy du Moulin, continuer sur le chemin goudronné jusqu'à la route des Billanges (D50). Prendre en face jusqu'au Grands Marmiers
- 5** Au Grands Marmiers prendre tout droit rue du pont des cols. puis le chemin à gauche. Après 500 m, bifurquer à droite et continuez sur ce chemin environ 1 km. Arrivé à un croisement prendre à gauche et continuer jusqu'à la route (D108) que vous parcourez vers la gauche sur 100 m puis tournez à droite sur la piste forestière du chemin des Colles.
- 6** Arrivé en bas d'une descente à un croisement, prendre le chemin en face (le plus à droite des deux). Un ruisseau traverse le chemin. Prendre sur le talus à droite et emprunter la passerelle. Continuer toujours tout droit sur 1 km puis tourner à droite et faire environ 200 m pour arriver à une route que vous continuez sur la gauche sur 50 m.
- 7** Au croisement prendre à gauche la RD 8A2, passer sous le pont ferroviaire et prendre le chemin à droite. Rejoindre la RD 914 et tourner sur la droite sur 30 m puis à gauche vers Cheyroux. Arrivé au 14 (une Miellerie !), prendre à gauche puis après 300 m descendre le chemin sur la droite pour arriver au croisement du GRP des monts d'Ambazac. Prendre à gauche pour rejoindre le village des Adoux (à droite sur la rue des Adoux).

